

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-321 du 16 décembre 1977

portant création d'un comité ad hoc chargé
de l'organisation d'une Foire Nationale de
la Production.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ETAT, CHIEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi Fondamentale du 26 août 1977 ;

VU le Décret N° 76-26 du 30 janvier 1976 portant formation du Gouver-
nement ;

VU le Décret N° 76-46 du 19 février 1976 déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des membres du Gouvernement ;

SUR Décision du Bureau Politique du Parti de la Révolution Populaire
du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Il est créé un comité ad hoc chargé d'organiser une Foire
Nationale de la Production à l'occasion de la Fête Nationale de la Pro-
duction du 31 décembre 1977.

Article 2. - La composition du comité est la suivante :

- Président : - Camarade OGOUMA I. Simon

- Membres : - Camarades : - VINYOR T. Robert

- MALLAM Idi Abdoulaye

- BOSSOU Albert

- AKELE Christophe

- GOMINA Sanni Mama

- AMOUSSOU Gualbert

.../...

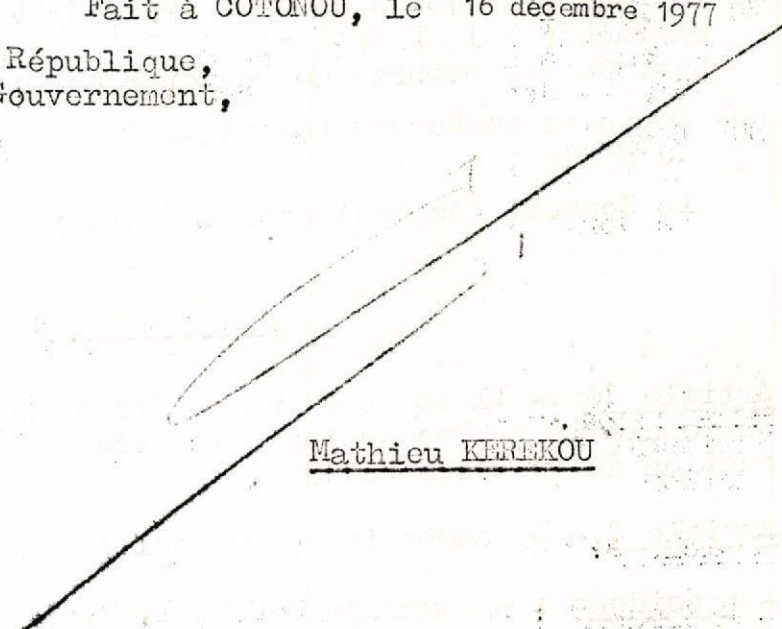
- 2 Représentants du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat
- 2 Représentants du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative
- 2 Représentants du Ministre du Commerce et du Tourisme
- 2 Représentants du Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Ori-
tation Nationale.

Article 3.- Le comité ad hoc qui doit se mettre immédiatement au tra-
vail devra déposer entre les mains du Chef de l'Etat avant le 26 décem-
bre 1977, un projet de programme de l'organisation de la Foire.

Article 4 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date
de sa signature sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 16 décembre 1977

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CC du PRPB 2 SGG 4 Membres du Comité 15 Ministères intéressés 4.-